



## Regards croisés sur l'économie circulaire : quelles innovations en France et dans les pays du Sud pour une transition énergétique et écologique ?

Jeudi 11 mars 2021, 15h – 17h

Compte-rendu de l'atelier

---

### Accueil et Ouverture de l'atelier

Elsa TISNE-VERSAILLES, chargée de mission Appui-Acteurs à Centraider et Lisa BONNET, chargée de mission coopération décentralisée à la Région Centre-Val de Loire ont rappelé que cet atelier s'inscrivait dans le cadre du processus de la 1<sup>ère</sup> COP régionale qui vise à accompagner les transitions énergétiques et écologiques en Région. Cet atelier a pour objectif de faire un petit pas de côté pour s'inspirer et regarder ce qui se passe ailleurs, dans d'autres pays, en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets en particulier.

Aujourd'hui, les Etats et territoires à travers le monde partagent un agenda commun à tous, l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Tous font face à des défis communs et à des enjeux partagés. Faisant le constat que peu de projets de coopération internationale en Région s'intéressent aux transitions écologiques et énergétiques, cet atelier est également proposé pour encourager les échanges entre les acteurs en Région et les acteurs des Suds en matière d'économie circulaire.

### Témoignages d'acteurs de l'économie circulaire en région Centre-Val de Loire et à l'international

- ✚ **Temps 1 : Plateformes de valorisation de déchets multiples au Sénégal et à Madagascar**
  - **La SCOP Espere et Proplast Industrie, Jean-François FILLAUT** : Plateforme de valorisation des déchets non dangereux au Sénégal

Cabinet de conseil avec un statut de SCOP, Espere a une bonne connaissance des pays du Sud, avec une première demande d'accompagnement, il y a plus de 10 ans, d'un petit projet associatif au Sénégal sur la valorisation des déchets. Ce projet a été un succès et a permis la création d'une entreprise Proplast Industrie en 2010 qui a pris le relai et emploie 200 personnes.

Pour développer son activité, Espere a souhaité candidater en 2020 au dispositif FASEP, un appel à projets de l'Etat français pour soutenir des entreprises innovantes afin de servir des innovations souhaitées par des acteurs publics dans les pays du Sud, avec des solutions portées par des entreprises françaises. Espere a obtenu une subvention de 500 000 €. Le projet est basé à Thiès, au Sénégal, et vise à développer les filières de tri et de ramassage des déchets ménagers afin qu'elles soient financièrement autonomes. Le projet se



concentre à la fois sur la collecte, le tri-sélectif et la valorisation des déchets ménagers (dont déchets plastiques) et la collecte et le réemploi des déchets organiques, via un processus de méthanisation.

Le projet est en cours de démarrage. Plusieurs entreprises de la région Centre-Val de Loire (dont BIOECO basée dans le Loir-et-Cher) sont impliquées. Ce projet se veut démonstrateur et expérimental. Il associe un club de suivi composé d'entreprises et de Centraider qui observera le fonctionnement du projet sur une durée de 5 ans, afin de reproduire éventuellement ce schéma dans d'autres pays.

- **Madacompost, Mihajsoa ANDRIAMIADANA** : Valorisation des ordures ménagères à Mahajanga, Madagascar

A Madagascar, la question des déchets est gérée par le Code de l'Eau : ceux qui génèrent des déchets sont responsables de leur traitement. Il existe des lois spécifiques pour les déchets industriels et, pour ce qui est des ordures ménagères, ce sont les communes qui sont responsables, la loi les autorise à mettre en place des taxes ou redevances pour financer ce service. Néanmoins, le décret d'application n'est pas en place pour toutes les villes de Madagascar, certaines n'ont même pas de décharge.

La gestion urbaine des déchets se fait en 3 grandes étapes :

- La pré-collecte non incluse dans le service communal repose sur l'apport volontaire,
- La collecte par des camions,
- L'apport des déchets dans des décharge à l'air libre, où ils sont compactés ou brûlés.

Une grande partie des déchets est susceptible d'être valorisée, mais ne l'est pas forcément. La valorisation se fait à l'échelle individuelle, avec des récupérateurs sur les décharges qui revendent ensuite les déchets récupérés à des entreprises qui les transforment. Néanmoins, certaines filières se mettent en place et se développent.

Madacompost est une SARL créée en 2011 qui compte 35 permanents et est basée à Tananarive. Ses activités sont :

- L'organisation d'un service de pré-collecte des déchets auprès des ménages et entreprises,
- Le développement d'un service de compostage,
- Le monitoring carbone (partenariat avec la Fondation Good Planet),
- Le recyclage des sachets plastiques (création de matériaux de construction, etc.),
- La production de combustible via le réemploi des déchets collectés,
- La commercialisation des produits valorisés,
- L'organisation de formations et de campagnes de sensibilisation auprès des ménages et des entreprises.

Madacompost souhaite maintenant dupliquer son activité dans d'autres villes, consciente que la création d'une économie circulaire a un fort impact social et favorise également l'assainissement des villes. Il existe néanmoins des facteurs limitants pour le développement de cette activité : des rapports institutionnels complexes, une forte instabilité politique, une mévente des produits et des agriculteurs encore peu sensibilisés au compost.

Les deux intervenants ont ensuite rappelé d'une part l'importance de la sensibilisation et de la formation des ménages, dont les scolaires, et des institutions publiques pour



développer l'économie circulaire, et d'autre part l'importance de développer des partenariats avec d'autres acteurs régionaux, voire internationaux.

## ✚ **Temps 2 : Focus sur le compostage avec deux exemples à Orléans et à Lomé au Togo**

- **Ô Compost Orléans, Véronique GOREL** : Développement du compostage de proximité dans le Loiret et en région Centre-Val de Loire

Ô Compost est une association basée à Orléans qui se destine à devenir une SCOP. C'est une jeune structure d'un an d'existence, dont le but est de développer le compostage collectif dans les villes.

En France la législation a changé : en 2024, les collectivités devront proposer à tous les habitants des solutions pour valoriser les déchets organiques et la loi prévoit que le tri se fera à la source. En France, la poubelle des ménages est constituée de 50 % de matières fermentescibles, qui sont encore mises à la poubelle, collectées en camion et enfouies. L'objectif de Ô Compost est de récupérer ces déchets pour les valoriser en compost.

Il est possible de faire du compostage à différentes échelles ; à l'échelle d'une ville, la collecte peut se faire à vélo ou en petit camion. La matière collectée devient du compost, placée dans de petits composteurs de jardin ou collectifs, en bout d'un champ d'un agriculteur – ce qui a du sens en Centre-Val de Loire où les agriculteurs sont aux portes de la ville – ou en plateforme de compostage. L'intérêt des composteurs en ville (jardin ou collectifs) est qu'il n'y a pas de collecte. Toutefois, pour que cela fonctionne, il faut sensibiliser et former les habitants, dans les écoles et dans les quartiers, via des campagnes de communication et de formation, une des missions d'Ô Compost.

Le compostage doit être privilégié dans les villes car non seulement il est créateur d'emplois et de lien social, mais il coûte aussi moins cher qu'une collecte. Il produit par ailleurs un engrais pour les plantes et nourrit et restaure la qualité des sols – un enjeu partout dans le monde. A Orléans, il y a 122 bacs de compostage collectif dans la ville (dans d'autres il y en a bien plus). Ce sont les habitants qui font le mélange et épandent la matière dans le jardin partagé quand elle est mure. Ô Compost en gère quelques-uns et entretient également des partenariats avec une association de collecte à vélo qui permet d'amener la matière en dehors de la ville, et Abraysie Développement, une entreprise d'insertion par l'emploi, qui mobilise des personnes pour s'occuper de l'entretien des sites.

- **ENPRO Togo, Abdoulaye ADAM**, Présentation de la plateforme de compostage d'Adidogomé à Lomé au Togo

ENPRO est une ONG togolaise née dans les années 2000, après que la société de ramassage des déchets de Lomé fut dissoute. Elle collecte les déchets ménagers et les transforme en compost. Elle a démarré son activité grâce aux partenariats avec l'ONG française Cefrepade et l'Université de Lomé et poursuit actuellement des partenariats avec le GRET. ENPRO est la première société de compost à Lomé et est en phase de pérennisation de son activité économique.

ENPRO s'inscrit au Togo comme un opérateur de traitement des déchets, ayant pour enjeu la salubrité urbaine et le traitement et la valorisation des déchets, notamment organiques.



ENPRO apporte également son expertise et fournit son assistance pour d'autres projets de gestion des déchets dans la ville et dans le pays. ENPRO veille à ce que son activité ait des impacts bénéfiques en matière environnemental (réduction des GES), social (création d'emplois), économique (réduction des coûts de transport des communes) et technique (augmentation des durées de vie des décharges puisqu'elles reçoivent moins de déchets).

Depuis sa création, ENPRO a créé plus de 40 emplois et a permis d'éviter l'émission de 7 432 TeqCO<sub>2</sub>, soit 3 716 voyages en avion Lomé-Paris pour une personne ! La demande de compost à Lomé est très forte et ENPRO ne parvient pas encore à traiter la totalité de cette demande.

ENPRO souhaite aujourd'hui développer son activité de valorisation dans les autres régions administratives du Togo et poursuivre son activité de recherche-action pour améliorer les processus et les rendre plus efficaces, notamment sur la valorisation du sable dans les déchets. En effet, à Lomé qui est proche du littoral, les déchets ménagers comportent beaucoup de sable (environ 40 %) qui pourrait être valorisé et réutilisé.

De nombreux échanges ont ensuite eu lieu entre les intervenant.e.s et les participant.e.s sur l'utilisation du compost par rapport à l'usage du processus de méthanisation.

## Conclusion

L'atelier aura montré que des défis similaires sont rencontrés ici et là-bas. L'économie circulaire répond aussi bien à des enjeux économiques (réalisation d'économies mais aussi développement avec la création d'emplois, etc.), sociaux (création de liens) et environnementaux (baisse des émissions de GES, etc.). L'Agenda 2030 prend alors tout son sens à la lumière des projets présentés.

Pour tous les acteurs intéressés par poursuivre une ouverture sur l'international, échanger avec des pairs d'autres pays, etc., Centraider et la Région restent à leur disposition, en particulier dans le cadre de la Conférence Permanente des Relations internationales (CPRI) qui réunit tous les acteurs en Région impliqués ou intéressés par l'international. La CPRI anime également un groupe "Déchets et International" qui visent à accompagner des projets de coopération ou de sensibilisation sur ces thématiques.

## Informations complémentaires

---

Les personnes souhaitant récupérer les présentations Power Point diffusées lors de l'atelier peuvent contacter les organisatrices :

- Lisa BONNET, chargée de mission coopération décentralisée, Région Centre-Val de Loire : [lisa.bonnet@centrevaleloire.fr](mailto:lisa.bonnet@centrevaleloire.fr)
- Elsa TISNE-VERSAILLES, chargée de mission appui-acteurs, Centraider : [elsa.tisne-versailles@centraider.org](mailto:elsa.tisne-versailles@centraider.org)

En savoir plus sur :

- La COP régionale : <https://cop.centre-valde Loire.fr/>
- La politique de coopération internationale de la Région Centre-Val de Loire : <https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/international/cooperation-internationale>
- La Conférence permanente des relations internationales : <https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/europe-et-international/cooperation-internationale/tous-acteurs-de-linternational>
- Centraider : <https://www.centraider.org/>

